



## REGLEMENT SPECIFIQUE U15F

Saison 2020/2021

### **Préalable : Contexte Covid-19**

Vu l'incertitude actuelle, concernant la présence ou non du Covid-19, et l'incapacité d'en présager son avenir, ce règlement établi pour un fonctionnement dans un cadre « normal », pourra être remis en question, par l'évolution du contexte sanitaire qui nous serait imposé. Dans ce cadre, si des adaptations ponctuelles s'avéraient nécessaires, elles feront l'objet d'une nouvelle diffusion du document.

### **PARTICIPATIONS - SPECIFICITES DU CHAMPIONNAT U15F :**

Licenciées U15F, U14F, U13F, U12F

*Pratique : 8 contre 8 (+ 4 remplaçantes)*

*Aire de jeu : ½ Terrain*

*Temps de jeu : 2 Matches de 2X15' (60' de jeu)*

*Ballons : Taille 4/5*

### **ORGANISATION DU CHAMPIONNAT :**

Le Championnat U15F dénommé D1, constitué de 4 équipes, se déroule sur 4 journées, chaque club recevant 1 fois.

Toutes les rencontres sont fixées à 14H30 (1<sup>ère</sup> rotation) et 15H15 (2<sup>ème</sup> rotation)

Clubs engagés : AUCH FOOTBALL – GIMONT – EF.LLM – SCPAS

### **DATES et LIEUX :**

- 17 Octobre – Terrain de GIMONT (club recevant GIMONT)
- 14 Novembre – Terrain de LOMBEZ (club recevant EF.LLM)
- 28 Novembre – Terrain d'AUCH PITOUS (club recevant AUCH FOOTBALL)
- 12 Décembre – Terrain de PREIGNAN (club recevant SCPAS)

## **REGLES DE DEPARTAGE DES EQUIPES :**

En cas d'égalité de points, entre 2 ou plusieurs équipes, le départage sera établi de la façon suivante, en prenant en compte également la notion de coefficient points/matches dans le cas où les équipes n'auront pas joué le même nombre de rencontres, dû à l'arrêt des compétitions.

1/ Le nombre de points obtenus dans les confrontations directes

2/ Le goal-average particulier dans les confrontations directes

3/ Le goal-average général

4/ Meilleure attaque général

5/ Meilleure défense général

6/ Tirage au sort

## **DIVERS :**

En cas d'arrêt municipal, les rencontres se joueront sur l'un des terrains disponibles, des autres clubs.

***NOTA :** Une rencontre sera considérée comme reportée **UNIQUEMENT** après étude des différentes possibilités de repli et validation du responsable district U15F. Un club congédiant ses joueuses avant la validation officielle, alors qu'une solution permettant la tenue du match est trouvée, verra son match déclaré perdu par pénalité.*

Le Championnat U15F est régi par une feuille de match papier. Le club recevant devant renvoyer celle-ci, avant le Jeudi midi, au District du Gers de football.

Tous les cas non prévus seront précisés au vu des engagements, ou détaillés au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, et/ou tranchés par la commission en charge de la compétition, et si nécessaire par le Comité Directeur du District du Gers.